

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/01/2016

Publication : 29/01/2016

Agence Régionale de Santé "Alsace" Compétente par délégation



La Directrice Etudes Finances
et Appuis de la Solidarité

Nathalie MAILLOT
Nathalie MAILLOT

Conseil départemental



Haut-Rhin

ARRÊTÉ

ARS n° 2015/1539

CD n° 2015 00361

du 10/12/15

portant modification de l'autorisation des 245 lits de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Les Fontaines », implanté sur 3 sites géographiques, géré par la société Les Fontaines EHPAD, par requalification de

- 2 lits d'hébergement temporaire pour personnes âgées Alzheimer en 2 lits d'hébergement permanent pour personnes âgées Alzheimer sur le site de Lutterbach,
- 1 lit d'hébergement temporaire pour personnes âgées Alzheimer en 1 lit d'hébergement permanent pour personnes âgées Alzheimer sur le site de Kembs,
- 1 lit d'hébergement temporaire pour personnes âgées dépendantes en 1 lit d'hébergement permanent pour personnes âgées dépendantes sur le site de Kembs

LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM
DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
D'ALSACE,

LE PRESIDENT
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU HAUT-RHIN,

- VU le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.313-1-1 - et suivants, D.313-2, D.313-7-2, D.313-11 et suivants, R.313-7 et suivants relatifs à l'autorisation et à l'agrément des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU l'arrêté ministériel du 31 juillet 2015 portant nomination de Madame Marie Fontanel en qualité de directrice générale par intérim de l'agence régionale de santé d'Alsace ;

VU l'arrêté conjoint du Directeur général de l'ARS et du Président du Conseil Général du Haut-Rhin ARS n° 2014/1220/CG n° 2014-00316 du 31 octobre 2014 portant transfert :

- de l'autorisation relative à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Horbourg-Wihr, d'une capacité de 84 lits, géré par la SAS REALPA,
- de l'autorisation relative à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Les Fontaines de Kembs d'une capacité de 84 lits, géré par la SAS ALPARE,
- de l'autorisation relative à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Les Fontaines de Lutterbach d'une capacité de 77 lits, géré par la SA SAREPA,

au profit de la société les Fontaines EHPAD à Mulhouse

et portant fusion des trois EHPAD en un EHPAD unique de 245 lits, implanté sur 3 sites.

VU le schéma régional d'organisation médico-sociale de l'ARS Alsace 2012-2016, notamment l'objectif de recomposition de l'offre d'hébergement temporaire pour personnes âgées, en lien avec les Conseils départementaux des deux départements ;

VU la décision du Président de la société Les Fontaines EHPAD en date du 4 décembre 2015 relative à la transformation des lits d'hébergement temporaire en lits d'hébergement permanent ;

CONSIDERANT que

- cette transformation s'inscrit dans les orientations du schéma régional d'organisation médico-sociale de l'ARS Alsace 2012-2016 ;

ARRETENT

ARTICLE 1er :

La transformation de 4 lits d'hébergement temporaire de l'EHPAD « Les Fontaines », géré par la société Les Fontaines EHPAD, en 4 lits d'hébergement permanent est autorisée à compter du 1^{er} janvier 2016.

Au 1^{er} janvier 2016 la capacité totale de l'EHPAD « Les Fontaines », implanté sur 3 sites, est répartie comme suit :

- site de Horbourg-Wihr, 84 lits autorisés, soit :
 - 72 lits d'hébergement permanent pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés,
 - 12 lits d'hébergement temporaire pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés,dont 18 lits d'hébergement permanent et 3 lits d'hébergement temporaire habilités à l'aide sociale,
- site de Kembs, 84 lits autorisés, soit :
 - 43 lits d'hébergement permanent pour personnes âgées dépendantes,
 - 31 lits d'hébergement permanent pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés,
 - 5 lits d'hébergement temporaire pour personnes âgées dépendantes,
 - 5 lits d'hébergement temporaire pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés,dont 7 lits d'hébergement permanent et 3 lits d'hébergement temporaire habilités à l'aide sociale,

- site de Lutterbach, 77 lits autorisés, soit :
 - 72 lits d'hébergement permanent pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
 - 5 lits d'hébergement temporaire pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
 dont 7 lits d'hébergement permanent et 3 lits d'hébergement temporaire habilités à l'aide sociale,

ARTICLE 2 :

Il est convenu que pendant une durée de 18 mois à compter de la date d'effet du présent arrêté, la répartition des 15 lits d'hébergement temporaire des sites de Kembs et de Lutterbach peut faire l'objet d'ajustements en fonction des besoins de prise en charge recensés. Ce dispositif donnera lieu à une évaluation qui permettra de décider ou non de sa pérennisation.

ARTICLE 3 :

A compter de la date d'effet, les caractéristiques de l'EHPAD sont répertoriées dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux selon l'annexe jointe.

ARTICLE 4 :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté devra être porté devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les personnes concernées, à compter de sa notification.

ARTICLE 5 :

Mme la Directrice générale par intérim de l'agence régionale de santé d'Alsace et M. le Directeur général des services du Département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. le Président de la société Les Fontaines EHPAD et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Alsace, ainsi qu'au bulletin d'information officiel du Département du Haut-Rhin.

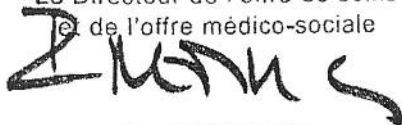
Fait à Strasbourg en deux exemplaires originaux

La Directrice générale par intérim
de l'agence régionale de santé

Marie FONTANEL

Par délégation

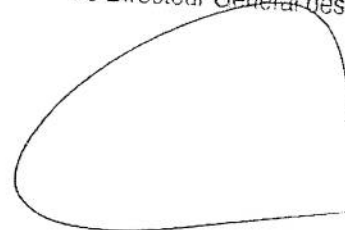
Le Directeur de l'offre de soins
et de l'offre médico-sociale



René NETHING

Le Président
du Conseil Départemental
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation

Le Directeur Général des Services



Philippe JAMET

Annexe de l'arrêté ARS n° 2015/ 1538 - CD du Haut-Rhin n°
 en date du 10/12/15

Caractéristiques FINESS de l'EHPAD Les Fontaines
 géré par la société Les Fontaines EHPAD de Mulhouse

• Site de Horbourg-Wihr

- Numéro d'identité de l'établissement :	680015468	
- Numéro d'entité juridique :	680020419	
- Code catégorie d'établissement :	200	Maison de retraite
- Code discipline d'équipement :	657	Accueil temporaire pour personnes âgées
- Code mode de fonctionnement :	11	Hébergement complet
- Code type clientèle :	436	Personnes âgées Alzheimer ou troubles apparentés
- Capacité autorisée :	12	
- Code discipline d'équipement :	924	Accueil personnes âgées
- Code mode de fonctionnement :	11	Hébergement complet
- Code type clientèle :	436	Personnes âgées Alzheimer ou troubles apparentés
- Capacité autorisée :	72	
- Capacité totale :	84	

• Site de Kembs – 7 rue de Saint Louis – 68680 KEMBS

- Numéro d'identité de l'établissement :	680015369	
- Numéro d'entité juridique :	680020419	
- Code catégorie d'établissement :	200	Maison de retraite
- Code discipline d'équipement :	657	Accueil temporaire pour personnes âgées
- Code mode de fonctionnement :	11	Hébergement complet
- Code type clientèle :	436	Personnes âgées Alzheimer ou troubles apparentés
- Capacité autorisée :	5	
- Code discipline d'équipement :	657	Accueil temporaire pour personnes âgées
- Code mode de fonctionnement :	11	Hébergement complet
- Code type clientèle :	711	Personnes âgées dépendantes
- Capacité autorisée :	5	
- Code discipline d'équipement :	924	Accueil personnes âgées
- Code mode de fonctionnement :	11	Hébergement complet
- Code type clientèle :	436	Personnes âgées Alzheimer ou troubles apparentés
- Capacité autorisée :	31	
- Code discipline d'équipement :	924	Accueil personnes âgées
- Code mode de fonctionnement :	11	Hébergement complet
- Code type clientèle :	711	Personnes âgées dépendantes
- Capacité autorisée :	43	
- Capacité totale :	84	

- Site de Lutterbach – 1 rue de la Liberté – 68460 Lutterbach

- Numéro d'identité de l'établissement :	680003365	
- Numéro d'entité juridique :	680020419	
- Code catégorie d'établissement :	200	Maison de retraite
- Code discipline d'équipement :	657	Accueil temporaire pour personnes âgées
- Code mode de fonctionnement :	11	Hébergement complet
- Code type clientèle :	436	Personnes âgées Alzheimer ou troubles apparentés
- Capacité autorisée :	5	
- Code discipline d'équipement :	924	Accueil personnes âgées
- Code mode de fonctionnement :	11	Hébergement complet
- Code type clientèle :	436	Personnes âgées Alzheimer ou troubles apparentés
- Capacité autorisée :	72	
- Capacité totale :	77	